

Les femmes et la Société des Nations : le statut de la femme

Autor(en): **E.Gd.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 521

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Portraits et silhouettes de femmes

Mrs. Barbara Wootton

«...C'est, écrit un collaborateur d'un journal anglais, *The Star*, pour lutter contre la pauvreté, les taudis, et aussi contre le gaspillage des forces humaines et des ressources que, soit la Nature, soit la science et la technique de l'invention placent à notre disposition, que Barbara Wootton a entrepris toute jeune encore des études économiques à Cambridge. Et elle s'y distingua si bien qu'à vingt-trois ans, elle était directrice d'études et lectrice en matière économique au collège de Girton, et que quelques années plus tard, le Labour Party anglais la chargea de recherches économiques spéciales. A vingt-six ans elle était nommée par le Gouvernement britannique membre d'une Commission officielle d'enquête sur les dettes nationales, où elle conduisait tous les chefs de l'industrie et de la finance, et en 1927, ce même gouvernement la désignait à Genève comme l'une de ses représentantes à la Conférence Economique internationale convoquée par la Société des Nations ».

On le voit, la conférencière que nous avons eu le privilège d'entendre à La Haye est une économiste de premier ordre. Mais à côté de sa science si sûre, et si personnelle, dirai-je, parce que si réfléchi et si solidement étayé sur ses recherches et ses réflexions, ce que nous, profanes, apprécions aussi chez Mrs Wootton, c'est son incomparable talent d'exposition. Avec elle, l'économie politique, la statistique, la sociologie, la politique ne sont jamais ni arides ou abstraites, mais au contraire lumineuses de clarté, et palpitantes de vie. On l'écoute comme on entendrait une belle histoire, incroyablement vraie, qui plonge ses racines dans notre vie de tous les jours, et dont les enseignements nous soulèvent au-dessus de nous-mêmes en nous aidant à comprendre la valeur pour la communauté des phénomènes les plus courants de notre existence journalière. Et les deux noms de maîtres qui viennent tout naturellement à notre pensée, en évoquant les dons intellectuels de Barbara Wootton, montreront bien comment nous n'hésitons pas à la comparer avec



Cliché Mouvement Féministe
Barbara WOOTTON

les meilleurs: nous avons nommé Fernand Maurette, hélas! trop tôt disparu, et Francis Delaisi. Ce talent si remarquable de mettre au service de tous sa science, Barbara Wootton en a fait un véritable apostolat en se consacrant à l'œuvre des Universités populaires. A Londres, plusieurs fois par semaine, elle réunit des classes d'ouvriers et d'ouvrières, des chauffeurs et des receveurs d'autobus notamment, avec lesquels elle discute en petits groupes les grands problèmes politiques et économiques de l'heure, les amenant ainsi à envisager objectivement les événements qui se déroulent — et qui ne voit l'immense portée éducative et la valeur pour la paix du monde d'une pareille instruction? et comment les «élèves» de Barbara Wootton auront obtenu ainsi la force et la maturité d'esprit qui les empêcheront de suivre aveuglément le premier mot d'ordre venu? De plus, et à côté de l'économie politique, elle cultive la littérature d'imagination, non pas que l'une la délasse de l'autre, mais parce que ce sont des formes intellectuelles qui correspondent admirablement à son esprit, et elle est l'auteur de deux romans, que nous espérons bien présenter un jour à nos lectrices. Une belle intelligence vive et prompt, une science sûre, un don d'expression coloré et pittoresque: tout ceci ne constitue-t-il pas un type de femme dont notre féminisme ne peut que se enorgueillir?... M. F.

La femme d'aujourd'hui travaille !!

Pour les unes, il s'agit d'intérêts intellectuels à satisfaire, ou de loisirs à occuper utilement; pour d'autres, c'est en premier lieu le pain quotidien qui est en jeu. Il ne s'agit plus guère, alors, de courir aux occupations les plus intéressantes ou les moins fatigantes, mais plutôt de trouver la profession la plus rémunératrice et où l'on réussira le mieux. Et c'est là que l'Office Suisse pour les Professions Féminines est d'un grand secours.

« Notre activité se manifeste sous deux aspects, déclare le rapport annuel de l'exercice écoulé: nous rassemblons le matériel intéressant les professions féminines et nous mettons en suite à la disposition des femmes qui cherchent des conseils et des renseignements sur telle ou telle profession ». L'Office se donne donc comme tâche de réunir tous les documents relatifs à des professions susceptibles d'être exercées par des femmes. Il compose des monographies professionnelles dont les dernières parues sont: la mécanicienne-dentiste, la couturière en confection, la laborante, la maîtresse ménagère, etc. Ce travail amène l'Office à entrer dans le vif de problèmes tels que l'unification de la préparation professionnelle des gouvernantes d'enfants et de nurses, l'éducation de la femme aux travaux ménagers. Il cherche à coordonner les efforts des conseillers de profession avec les écoles professionnelles, les bureaux de placement et les associations professionnelles. Connaissant d'une part les possibilités de travail offertes, et de l'autre, les aptitudes nécessaires au succès, il ouvre à toutes les femmes qui désirent de l'aide son service de renseignements: « Plusieurs femmes nous sont envoyées pour des renseignements par des conseillers de profession, des assistantes sociales, des écoles professionnelles et même par des bureaux de placements féminins ou par l'Institut Psychotechnique. Il s'agit souvent de veuves, de divorcées, de femmes n'ayant appris aucun métier ou désirant changer de profession. C'est alors de la véritable orientation professionnelle qu'il faut faire. Et la question devient particulièrement angoissante lorsqu'il s'agit de femmes d'un certain âge, qui n'ont jamais travaillé et que des revers de fortune obligent à chercher un emploi rémunéré.

Ce sont aussi les nouveaux problèmes posés par la crise, qui ont poussé l'Office à la formation d'une Commission pour la lutte contre les effets de la crise. Le but principal de cette Commission est de recueillir les publications, spécialement les articles de presse concernant le travail féminin, d'y répondre d'une façon objective et de rectifier les arguments erronés. Combien de femmes, en effet, suivent avec angoisse les discussions sur le droit de la femme mariée au travail, sur le salaire accordé au travail féminin, sur le problème du double gain; combien sont-elles que tourmente la pensée de leurs charges familiales devenues tellement plus lourdes du fait de la crise! La tâche de la Commission est de les soulager. Bien souvent, heureusement, les motions dirigées contre le travail féminin ne servent d'aliment qu'à un mouvement politique de durée éphémère, pour assurer un succès électoral. Le grand argument en vogue actuellement est celui que l'on qualifie de «double gain». Diffé-

1 Pourquoi s'obstine-t-on à parler de «double gain» comme si une seule personne le touchait? puisqu'à ce «double gain» correspond «double travail», celui du mari et celui de la femme. (Réd.).

rentes solutions sont données dans les cantons, à ce problème des gains des deux époux, toutes moins favorables que celles préconisées par le Conseil Fédéral.

Tout comme l'Office pour les Professions Féminines, la Commission possède un service de publications intéressantes. On se rend compte par ce qui précède de l'utilité du travail de ces deux organisations. M. G. C.



Les femmes et la Société des Nations

Le statut de la femme

Cette dernière semaine a vu se produire à la S. d. N. des faits bien intéressants pour nous autres femmes.

On se souvient sans doute comment, et grâce aux efforts des organisations féminines internationales, une résolution avait été votée par l'Assemblée de la S. d. N. en octobre 1937 décidant d'entreprendre une étude sur le statut politique, civil et légal de la femme, son statut économique étant déjà étudié par le B. I. T., et confiant l'organisation de cette étude à un Comité spécial d'experts. On se souvient aussi que la désignation des membres de ce Comité en janvier 1938 avait également beaucoup préoccupé les organisations féminines, qui avaient présenté plusieurs candidatures, et que finalement, fait sans précédent dans les annales de la S. d. N., l'élément masculin s'est trouvé en minorité dans ce Comité composé de trois hommes (le professeur Guttridge (Gde Bretagne), MM. de Ruelle (Belgique) et Sebestyen (Hongrie) et de quatre femmes (M^{lle} Hesselgren, présidente du Conseil national des femmes suédoises, Miss Kenyon, avocat (Etat-Unis), M^{me} Bastid-Basdevant (France) professeur à l'Université de Lyon et Anka Godjevack, Dr. en droit (Yougoslavie). C'est ce Comité qui vient de siéger du 4 au 12 avril.

Comment allait-il organiser son travail? et dans quelle mesure les femmes, qui y sont si directement intéressées seraient-elles tenues au courant et pourraient-elles y collaborer? ces questions, la dernière surtout préoccupaient vivement nos grandes organisations féminines internationales, qui avaient formulé certaines propositions et tout spécialement chargée Mrs. Corbett Ashby de venir à Genève pour suivre de près les événements. Or, disons tout de suite que le résultat a dépassé ce que l'on pouvait attendre, et ceci grâce à l'esprit de large compréhension et à la cordiale courtoisie du président du Comité, le professeur Guttridge (Université de Cambridge). Sans doute, et selon la tradition immuable, paraît-il de la S. d. N., les séances du Comité furent-elles privées, à l'exception de deux, et la demande des organisations féminines de permettre à Mrs. Ashby de suivre les séances en qualité d'«observateur» fut-elle repoussée, parce qu'il aurait fallu alors autoriser la présence d'autres «observateurs» représentant d'autres Sociétés, ce qui aurait risqué de con-

blec ignore, mais que connaissent bien tous ceux et toutes celles qui s'occupent de l'enfance, les travailleuses sociales, les assistantes de police, qui ne cessent de demander une procédure plus humaine, tenant compte de la nature de l'enfant, provient de ce que nous sommes en plein régime provisoire. Le Code de procédure pénale, qui fixe cette façon de faire, date de 1850; notre Code pénal, qui date de 1932, prévoit pour l'enfant délinquant, un régime spécial qui n'a jamais vu le jour. Pour des raisons d'économie, dit-on. Il est permis de penser que le seul fait de sauver deux ou trois enfants par an suffirait à justifier des dépenses qu'entraînerait un tribunal spécial, avec un juge spécial, assisté d'assesseurs qualifiés mères de famille, pédagogues, médecins, ainsi que cela se pratique à Genève.

Mais cette institution, selon M. Subilia, serait encore trop coûteuse et trop compliquée. Il suffirait de modifier quelques articles de notre Code de procédure pénale, et de prévoir une procédure simplifiée pour l'enfant, lui donnant un avocat, lui accordant les garanties qui sont accordées d'office au plus grand des criminels, en sauvegardant ses droits, en prévoyant la possibilité de recours et de révision.

M. Subilia est opposé au juge unique, instruisant l'enquête et prononçant la peine, institué dans nombre de tribunaux pour enfants; il craint les erreurs, le parti-pris; il est opposé aux tribunaux tels qu'ils fonctionnent dans la Seine, par exemple, ou en Belgique, où l'on vient voir de loin le centre de triage et de rééducation de Moll. Il préconise une institution extrêmement souple, pas du tout bureaucratique, partant peu coûteuse, avec la collaboration de spécialistes, médecins, pédagogues, mères de famille. Il a à quelque chose à faire. Il faut à tout prix faire quelque chose; déjà M. Peitrequin, dans la dernière session du Grand Conseil, a demandé la révision des articles 184, 185 et 186 du Code pénal, en vue d'une meilleure protection des enfants victimes d'odieux individus; il voudrait que ce soit le ministère public qui soit juge du retrait de la plainte lorsqu'il y a eu sévices sur un enfant. M. Subilia adjure les parents, en ces tristes occasions, de faire preuve de solidarité et de laisser la justice suivre son cours. Rien n'est plus odieux que de voir des coupables acheter le silence des parents. Et les exemples foisonnent... S. B.

teurs encombrant les parois, mais on les dissimule dans des niches ou sous des fenêtres. Le chauffage est parfaitement organisé (notons en passant que le charbon de meilleure qualité ne coûte que 10 dollars la tonne de 900 kgs). Les fenêtres ont toutes des treillis en fil de fer pour préserver les habitants des moustiques en été, tout en permettant l'aération. Les cuisines, toutes peintes en blanc, sont parfaitement claires et jolies. Aucun ustensile n'est apparent, et chaque chose a sa place, même la planche à repasser contre un mur, ou la planche à pain entre deux armoires. Le fourneau, blanc également, est mis à l'abri sous un couvercle, lorsque l'on ne s'en sert pas. Plus de boîtes d'allumettes: on tourne le bouton, et lorsque l'on s'absente, l'on n'a qu'à éteindre la veilleuse du gaz. Un thermomètre sur le fourneau indique le degré de chaleur requis par telle pâtisserie ou tel soufflé, et on ne saurait se passer du frigidaire électrique, qui a sa place dans toutes les cuisines. Le travail de la maîtresse de maison est ainsi bien facilité. J'ai beaucoup d'admiration pour la femme américaine, qui fait son ménage elle-même, n'employant que des aides occasionnelles, et qui s'en tire avec tant de grâce et de savoir-faire, recevant volontiers des visites, qui, vu les distances s'installent souvent pour des journées entières.

Une des premières choses qui m'ont frappée à mon arrivée a été la beauté de la végétation, à laquelle le climat humide et chaud de l'été doit être particulièrement favorable. Les villas sont toutes entourées de pelouses et de jardins, et la maison abritée des regards par des buissons de pins, de sapins ou d'hortensias. Moins de fleurs que chez nous et plus d'arbres, car on recherche

l'ombre. Que d'arbustes inconnus pour une Européenne! Erables japonais, arbustes nains, qui jettent une note rouge vif dans la verdure des pelouses; *dogwood*, arbuste à grandes fleurs blanches comme des clématites, qui fleurissent au printemps et portent des graines rouges en automne; énormes buissons d'«hydrangias», sorte d'hortensias blancs à grandes fleurs allongées, qui fleurissent en août et se colorent avec l'automne... Et quel culte des arbres! Ils sont superbes, plus grands que chez nous, et si on construit une maison près d'un bel arbre, on s'arrange à ne pas le molester. En automne, les colorations sont extraordinairement accentuées, et le rouge vif y domine. Les érables que l'on voit partout, les chènes si variés, dont j'ai compté quatre ou cinq espèces différentes, sont bien plus colorés en automne que chez nous... C. R.

Publications reçues

M^{me} M. VAUTHIER-PIAGET: *Guide de l'amateur de thé*. La Concorde, Lausanne 1938. 1 brochure vendue au profit du Sanatorium Universitaire de Leysin.

« Une des choses les plus déplorables du monde est de gaspiller tant de bon thé parce qu'on ne sait pas le préparer ». Ainsi s'exprime Lichihlai, poète Song. Aussi est-ce sous son patronage approbateur et bienveillant que M^{me} Vauthier tente de corriger les habitudes désastreuses des mauvais buveurs de thé qui se contentent d'eau tiède vaguement colorée, ou de thé trop tiré.

M^{me} Vauthier, qui est avec son mari, le Dr.

Vauthier l'âme et la cheville ouvrière du Sanatorium Universitaire de Leysin, nous fait saisir, dans une brochure aimable et variée, toute la délicatesse du thé qui doit être fait et bu selon certains rites, afin de conserver son arôme et ses vertus nombreuses. Chacun sait l'œuvre magnifique accomplie par le Sanatorium Universitaire et tiendra à lui témoigner son admiration en se procurant le petit *Guide de l'amateur de thé* écrit avec tant de bonne grâce et d'originalité. M. G. C.

Anna JÉZÉQUEL, Secrétaire de la Commission d'Education de l'Alliance Universelle pour l'Amitié internationale par les Eglises: *Le Jardin enchanté*. M. J. Jézéquel, 47, rue de Clichy Paris (9^e) 1937.

« La terre est un grand jardin où les hommes pourraient être heureux s'ils voulaient... » Sans doute leur suffirait-il d'accepter le lourd talisman noir du travail et la chaîne d'or de l'amour, comme le font les enfants du *Jardin Enchanté*. Existe-t-il une manière plus charmante... et plus sûre d'intéresser les enfants à la cause de la Paix que de leur faire lire les récits vivants et profonds de M^{me} Jézéquel? Les personnages en sont étonnamment variés: des enfants de tous pays, de toute race. Ne s'attache-t-on pas aux héros d'un livre passionnant? Lire et aimer les histoires du *Jardin Enchanté* sera le premier pas de l'enfant vers l'amour et la compréhension universels. Enfin, les aînés liront les témoignages de reconnaissance et d'admiration exprimés à la mort de M^{me} Jézéquel, cette grande apôtre de la Paix. L'éditeur a eu l'heureuse idée de les ajouter à cette belle série de récits si bien illustrés. M. G. C.

Le Mois théâtral, supplément de *La Patrie suisse* organe officiel de la Fédération suisse-romande des Sociétés théâtrales d'amateurs: J. Fulpius-GAVARD: *Mais ce n'est pas une chose sérieuse*, adaptation française d'une comédie de Pirandello. Editions G. Meyer, 2, rue Michel-Roset, Genève.

On sait que M^{me} Fulpius-Gavard, trop tôt disparue, avait exercé à côté de tout son travail social, une intéressante activité littéraire, et que notamment sa parfaite connaissance de l'Italien lui avait permis des études et des traductions qui avaient imposé son nom à l'attention publique. La traduction du grand dramaturge que nous apporte le *Mois théâtral* mérite d'être tout spécialement signalée pour sa souplesse, sa vie, et sa compréhension parfaite du genre de Pirandello, qu'elle rend ainsi accessible à tous ses lecteurs; et d'autre part des acteurs épris de littérature étrangère trouveront là une pièce séduisante et originale à monter dans notre langue. J. S.

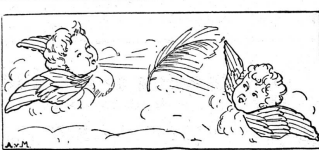
SECTION D'INFORMATION DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS: *Les activités de la S. d. N. No 7: Pour améliorer l'alimentation: nouveaux efforts techniques*. No 8: *Traité des femmes en Orient*. *Travaux de la Conférence de Bandoeng*. Prix: 50 ct. la brochure.

Cette jolie collection de petites brochures rouge pompée à titres en lettres blanches vient de s'enrichir de deux nouveaux numéros consacrés, l'un aux travaux de la Conférence d'Extrême-Orient contre la traite des femmes, dont notre journal a déjà, et à plusieurs reprises, entretenu ses lecteurs, l'autre à ce problème si actuel de l'alimentation dans ses rapports avec l'hygiène, la technique, l'agriculture, et la politique écono-

duire trop loin. Mais un contact constant et cordial régna entre les représentantes de nos organisations et les membres du Comité d'experts, grâce à de nombreuses occasions privées de rencontres, et surtout, le Comité invita officiellement toutes les grandes organisations féminines à se faire représenter à une séance en commun pour discuter avec lui le plan de travail qu'il avait établi, y faire des observations, voir même des critiques et y suggérer des adjonctions ou des modifications. Avouons que nous ne sommes pas accoutumées à être ainsi consultées et écoutées — surtout pas en Suisse! et que l'exemple ainsi donné par la S. d. N. pourrait être suivi avec avantage dans bien des cas!

Cette séance commune, qui eut lieu le 9 avril, dura trois heures et parut incroyablement courte, vu l'intérêt des questions traitées et des vues échangées. Questions de faits uniquement, certes, car nous savions toutes que l'étude à laquelle il va être procédé doit être purement objective, se borner à constater des faits en s'appuyant sur des textes législatifs, et ne peut avoir en aucune manière un caractère de propagande pour ou contre les droits de la femme. Mais le champ de travail est si incroyablement vaste que certains problèmes se sont posés devant le Comité d'experts, sur lesquels nous tenions à manifester nos vues:

L'étendue géographique, notamment de cette étude, que nous désirons voir s'appliquer à toutes les femmes de tous les pays, de toutes les régions, dans tous les continents, tout en comprenant fort bien d'autre part qu'il soit impossible de tout faire à la fois, et que l'on puisse envisager de limiter d'abord cette étude aux systèmes des pays européens, pour l'étendre ensuite aux autres continents. La question si importante aussi de la situation de fait de la femme, qui est souvent fort différente de la situation de droit, ou, pour employer une terminologie plus courante, de l'application des lois et règlements, qui arrive parfois à des résultats surprenants: un domaine où la collaboration des organisations féminines, telle que l'a demandée le Comité d'experts, pourra être fort utile. Citons encore la délimitation du domaine de l'enquête aussi en ce qui concerne les conditions du travail pour éviter tout double emploi avec celle que le B. I. T. poursuit actuellement, et dans laquelle rentrent de plein droit les questions de salaires, de durée de travail, de louages de services et d'hygiène, le Comité de la S. d. N. étudiant, lui, celle de l'accès aux professions. L'Equal Rights International formula encore la suggestion intéressante d'inclure dans cette même étude la question dont le Dr. Muret s'est fait l'apôtre chez nous, soit celle du sa-



DE-CI, DE-LÀ

„Journées d'études ménagères et sociales.“

La Fédération Française de l'Enseignement Ménager, (19, quai Malaquais, Paris VI^{me}), organise tous les ans, trois « Journées d'Etudes » ménagères et sociales. Pour l'année 1938, elles sont fixées aux 6, 7, et 8 mai, à trois heures, à l'Agence d'Indo-Chine, 20, rue de la Boétie, Paris, VIII^e.

Les sujets traités sont les suivants:

- le 6: *Le taudis et le foyer.*
- le 7: *Les boissons et les jus de fruits dans l'alimentation humaine.*
- le 8: *L'utilisation des loisirs de la ménagère.*

Une exposition illustrera ce programme. La Fédération Française de l'Enseignement Ménager serait reconnaissante aux lecteurs de ce journal de lui adresser leurs suggestions et leurs observations sur les sujets traités, et les invite cordialement à ses réunions.

Les 80 ans de Béatrice Webb.

Lady Passfield, la grande économiste anglaise, si populaire que tous ses concitoyens continuent à l'appeler du nom sous lequel elle s'est fait connaître, Béatrice Webb, vient de fêter ses 80 ans. Le *Times* a écrit à cette occasion qu'on ne pourrait comprendre la vie intellectuelle de notre génération sans connaître l'influence qu'elle a exercée en compagnie de son mari, Sydney Webb. Comme économiste, Béatrice Webb s'est fait connaître entre autres par un ouvrage sur le mouve-

ment coopératif en Grande-Bretagne. Elle y affirme en particulier sa conviction que la coopération prépare la démocratie réelle, celle des consommateurs, qui devra être complétée par la démocratie des travailleurs manuels et intellectuels, c'est-à-dire par les Associations professionnelles et syndicales.

Statistique significative

Voici, d'après la *Française*, ce que l'on aurait trouvé dans quatre cents films examinés de près parmi tous ceux qui ont été projetés en France durant l'année 1936:

310 meurtres,
104 vols à main armée,
74 délits de chantage,
43 incendies volontaires,
14 délits d'escroquerie,
642 cas de filouterie,
182 cas de faux témoignage,
165 vols,
54 détournements de mineurs,
192 cas d'adultères féminins,
213 cas d'adultères masculins.

Et notre confrère ajoute avec raison que, à côté de ces films-là, il y a encore la masse de tous ceux qui, sans être violents, peuvent fausser la conception que l'on se fait de la vie, en projetant sur l'écran des sentimentalités excessives, un peu bêbêtes, et des luxes... tout américains, somptuosités dignes des Mille et une Nuits modernes!

Deux poids et deux mesures.

Une remarque amusante... et vraie! formulée au récent Congrès des institutrices anglaises: « Si la femme est membre du Parlement, son mariage n'affecte en rien sa situation... »

Si elle est vedette de cinéma, plus de fois elle se marie, mieux cela vaut pour elle... Mais si elle est fonctionnaire et institutrice, elle doit choisir entre le travail et le mariage!

que. Nous ne pouvons que recommander chaleureusement à ceux de nos lecteurs que ces questions intéressent de se procurer ces brochures, dans lesquelles ils trouveront un exposé clair et concis des travaux effectués par la S. d. N. et qui constituent un aide-mémoire précieux à consulter.

J. S.

R.-J. DUBOIS, professeur à l'École secondaire des jeunes filles de Genève, et Jean WAGNER, professeur au Collège et à l'École secondaire et supérieure des jeunes filles de Genève: *Vocabulaire anglais à l'usage des classes supérieures de l'enseignement secondaire. (English words, phrases and idioms).* Payot éditeur, Genève. 1 volume cartonné: 4 fr. 80.

Vocabulaire anglais: deux mots bien secs, et qui pourtant, servent de titre à un ouvrage qui est tout ce qu'il y a de plus vivant, destiné par ses auteurs aux classes supérieures de l'enseignement secondaire. En le feuilletant d'abord, en le lisant ensuite avec un intérêt croissant, on déplore d'avantage encore la mort du jeune maître, dont la collaboration a dû achever seule une tâche entreprise en commun, et qui eût pu donner encore d'autres preuves de son érudition et de son talent.

Ce livre comble certainement une lacune, et il le fait avec bonheur. Divisé en chapitres qui touchent à tous les aspects de la vie: matérielle, familiale, sociale, intellectuelle et morale, il forme un ensemble des plus précieux à consulter, un instrument de travail de tout premier ordre, car on y trouve, à côté des termes et des formes idiomatiques en usage dans le pays — ceux et celles justement que l'élève ignore le plus et ne sait où chercher — ce complément, indispensable surtout pour une langue telle que l'an-

glais: le moyen sûr de les bien prononcer, la phonétique.

Vocabulaire, disions-nous, destiné aux élèves. Oui, sans doute mais encore, et tout autant, à ceux qui savent apprécier les méthodes nouvelles aussi intelligemment comprises, et qui désirent se tenir au courant de la langue parlée avec toutes ses nuances et ses finesses. Ouvrage à consulter par le maître aussi et même par le traducteur, le correspondant, l'écrivain qui, pressé ou fatigué, sera certain d'y trouver telle expression anglaise rendue avec bonheur en français. M. L. P.

Dr. G. RICHARD: *Problèmes conjugaux.* 1 vol. broché in-8°, fr. 2.— Payot, éditeur.

Un médecin, frappé, comme le sont beaucoup de ses confrères, du nombre incroyable de foyers sans harmonie, sans équilibre et sans bonheur, s'est intéressé depuis plusieurs années aux problèmes conjugaux et invite ses lecteurs à partager son abondante moisson d'expériences et les conclusions qu'il en a tirées. Laisant volontairement de côté, pour ne point alourdir son texte, les causes non sexuelles des conflits conjugaux, il s'est donné pour tâche de mettre en évidence les facteurs qui troublent, inconsciemment ou non, tant de ménages. Avec simplicité et franchise, il envisage les problèmes sexuels tels qu'ils se présentent dans le mariage: importance immense et trop souvent méconnue de la base sensuelle de l'union conjugale, refoulement des désirs légitimes créant des états d'instabilité, d'irritabilité, d'hostilité même entre conjoints, rôle de la vie sexuelle pour établir et maintenir le lien affectif entre époux.

Un chapitre très remarquable traite de l'hygiène

Petit courrier

Petite apprentie de commerce à grande féministe. — *J'ai assisté, l'autre soir, à Lausanne, à une conférence organisée par la Société des Jeunes Commerçants où le directeur des cours commerciaux, M. G. Düttweiler, devant un auditoire de jeunes gens et de jeunes filles, a fait une causerie contre le féminisme. La moitié de son travail a été une compilation de toutes les sottises écrites contre les femmes. Et les jeunes gens et les jeunes filles riaient. Moi pas. Ai-je l'esprit mal fait? A la sortie beaucoup riaient grossièrement des femmes, c'est-à-dire de leurs mères, de leurs sœurs, de leurs futures épouses. Je me sentais mal à l'aise. Ai-je l'esprit mal fait? Je voudrais vous demander, grande féministe, vous qui avez l'expérience de la vie, croyez-vous qu'une mai-*

resse commerciale parlant à ses élèves aurait consacré la moitié de sa causerie à dire du mal des hommes? Je pense qu'une femme aurait eu plus de tact.

C. S. à Gimel, à S. B., Lausanne. — *Que pensez-vous de la décision du Département de l'Intérieur du Canton de Vaud qui, pour diriger l'Asile pour couples de vieillards ouvert à Gimel, grâce à la donation de Mlle Ch. Soerensen, désigne pour faire partie du Comité de surveillance, le préfet du district, le syndic et le pasteur de Gimel? Point de femme, alors que la donation a été faite par une femme, point de femme alors que la direction d'une grande maison, c'est tout de même une affaire de femme. La femme au foyer! C'était une belle occasion d'appliquer ce beau principe.*

Les réponses dans le prochain numéro.

laire de la ménagère: bref on voit combien ample et passionnante à la fois est l'œuvre à laquelle va s'attacher la S. d. N. et l'importance capitale qu'elle présente pour nous, femmes.

Bien entendu, ce n'est pas le Comité d'experts lui-même qui va procéder à un travail de pareille envergure, mais différents Instituts dont il s'est assuré la collaboration, tels l'Institut International de codification de droit privé, celui de droit public, le Bureau International de droit pénal, cette répartition correspondant aux grandes divisions du plan d'études, et cette liste n'étant pas limitative. Nous publierons d'ailleurs dans un prochain numéro quelques détails supplémentaires qui permettront à nos lectrices de mieux s'orienter, pressée que nous étions aujourd'hui de leur donner toutes chaudes des nouvelles, qui, en ces temps de réaction antiféministe, sont un réconfort et un encouragement.

E. Gb.

Treize organisations féminines internationales étaient représentées à cette séance, dont voici la liste: Conseil International des Femmes, Alliance Internationale pour le Suffrage, Fédération internationale des Femmes universitaires, Union chrétienne de jeunes filles, Ligue de femmes pour la paix et la liberté, Fédération internationale des femmes dans les carrières et les professions, Alliance Ste-Jeanne, Equal Rights International, Open Door International, Commission interaméricaine des femmes, Union Mondiale de la Femme, Ligue des Femmes catholiques, Guilde internationale des Coopératives (cette dernière comme observateur seulement).

Pour que le „Mouvement Féministe“ vive...

Mme A. R. « Pour que le *Mouvement* vive » Fr. 10.—
Mme P. L. (Lausanne). Vers. spéc. » 5.—
Mlle H. (Neuchâtel). « Pour combler le déficit » 2.—

Total au 10 avril Fr. 17.—
Listes précédentes » 152.90

Total Fr. 169.90

Un effort pareil chaque quinzaine, et notre situation financière se transforme. Merci d'avance et bien chaleureusement à chacun.

(Compte de chèques postaux: 1. 943)

et de la technique sexuelle; bien peu d'auteurs ont su mettre à la portée d'un public cultivé, — mais non spécialisé, — ce problème délicat et si important à connaître, et nous savons un gré très grand à M. le Dr. Richard d'avoir écrit avec tant de tact, de bon sens, de limpidité, de connaissance du corps et du cœur humain, ces pages qui seront, pour plus de couples qu'on ne le pense, une révélation, une source de réflexions salutaires, de libération, de redressement aussi.

L'auteur parle aussi des insatisfactions conjugales et explique — ce qui pourrait sembler paradoxal — comment le fait de regarder ces insatisfactions en face, pour y remédier dans une franche collaboration, est infiniment préférable à ces fuites dans le silence et la rêverie qui mènent souvent à une incompréhension toujours plus profonde. Enfin, — et ce paragraphe sera goûté de beaucoup de jeunes parents, — le médecin-spécialiste des troubles nerveux se penche sur la jeunesse et prône avec chaleur l'éducation sexuelle au foyer, dans une atmosphère familiale transparente; que de conflits seraient évités dans la vie adulte si l'enfant avait été renseigné droitement et sans préjugé!

Epouses et mères accueilleraient donc avec un vibrant intérêt ce volume riche en exemples concrets, écrit sans aucune sécheresse scientifique et dans un désir évident d'affermir le bonheur conjugal des lecteurs; nul doute qu'elles ne le fassent connaître autour d'elles et qu'ainsi ces pages n'accomplissent un ministère nécessaire et profondément utile.

H. J. K.

Les femmes et les partis politiques

Dans son assemblée générale du 30 mars, l'assemblée générale du Parti libéral lausannois a voté à l'unanimité moins une voix l'admission des femmes dans le parti. La présidente du Groupe des femmes libérales fera de droit partie du Comité lausannois, avec voix consultative.

Les facteurs économiques dans les relations internationales

(suite de la 1^{re} page)

Le monde de la libre concurrence a donc été transformé en un monde d'organisation économique, dans lequel, en vertu d'un système de répartition des pertes, la production est surveillée, proportionnée au besoin, et maintenue au-dessous de ce besoin afin de garder le prix de la marchandise à un certain niveau. Cette entente très étroite entre producteurs risque évidemment d'autre part de présenter de graves inconvénients pour le consommateur: aussi doit-elle être contrôlée, tant par les membres de ces ententes eux-mêmes que par une législation internationale, pour la création de laquelle de nombreuses études ont été faites, par le S. d. N. entre autres...

— Mais, interrompit ici une participante à cette Conférence d'études, comme vous l'aurez aussi certainement fait, lecteurs, pourquoi, si toute la production mondiale est pareillement réglée et si des ententes surviennent pour équilibrer les prix, pourquoi alors cette anarchie que nous constatons trop fréquemment dans la distribution des produits (matières premières ou produits manufacturés?) et comment n'a-t-on pas encore réussi à empêcher ce scandale que des centaines de milliers d'être humains meurent de faim en Chine ou aux Indes, alors que, dans d'autres parties du monde, on chauffe des locomotives avec du blé, on massacre des troupeaux de vaches et de porcs, on rejette à la mer tout le produit d'une journée de pêche? et ceci uniquement pour maintenir le prix de vente élevé? Et il fut rappelé à ce propos la suggestion — naïve sans doute — de certains groupements féminins d'organiser le transfert, dans des régions en proie à la famine, de ces richesses gaspillées ou détruites uniquement pour servir des intérêts commerciaux.

Les réponses à cette question furent intéressantes parce que révélatrices de mentalités diverses: ces transferts ont été effectués à l'intérieur de quelques pays, dirent les uns. Ainsi aux Etats-Unis, le *New Deal* a fait remettre aux chômeurs des produits agricoles et en Angleterre, le surplus du lait a été distribué aux enfants des écoles. — Mais d'un pays à l'autre, ces transferts sont à peu près impossibles, objectèrent d'autres, et de plus, s'ils se font gratuitement, le prix de ces marchandises baissera tellement qu'il sera impossible de continuer cette opération. Une politique internationale de crédit pourrait seule remédier à cette situation. — Non, dirent les troisièmes, ce n'est que par l'extension internationale du mouvement coopératif que pareils scandales économiques disparaîtront. — N'oubliez pas assurément les dernières que ces scandales sont inhérents à la structure d'un monde en transformation et que nous vivons en période de transition...

— Qui a raison?...

Chaque pays, a déclaré Mme Ballandes, une toute jeune et charmante économiste française, a au moins une matière première dont il est le principal producteur, et il est donc exagéré de prétendre qu'il est des nations privilégiées qui possèdent tout alors que d'autres, n'ont rien.

(Avouons cependant que nous n'avons pu nous empêcher de demander ici quelle pou-